

Annexe

Tableau d'aide à la classification des mesures ERC



Annexe - Tableau d'aide à la classification des mesures ERC

1. J'ai identifié un impact potentiel. Que vais-je chercher à faire ?	2. A quel moment ?	3. Quelle est la thématique impactée ?	Sous-catégorie de mesure mobilisable	Exemples de mesure	
<p>A. Rechercher un positionnement alternatif du projet non impactant ou de moindre impact ou adapter / optimiser l'implantation géographique de la solution retenue</p>	<p>Choix de la solution de moindre impact étape très en « amont » : études d'opportunités, études amont, études de comparaison des variantes, etc.</p>	Milieu naturel	E1.1a – Evitement des populations connues d'espèces protégées ou à fort enjeux et/ou de leurs habitats	<p>Déplacement du positionnement d'une aire de repos de façon à éviter une station connue d'une espèce végétale à fort enjeu (espèce protégée et inscrite sur le livre rouge de la flore menacée de France)</p>	
			E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux majeurs et paysagers du territoire		<p>Choix d'une variante d'infrastructure préservant l'intégrité d'un site Natura 2000</p>
		Paysage	E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux majeurs et paysagers du territoire	<p>Evitement de la dénaturation d'un ensemble paysager cohérent</p>	
			Air / bruit		E1.1c – Redéfinition des caractéristiques du projet
	Phase travaux	Milieu naturel	E2.1b - Limitation / positionnement adaptés des emprises des travaux	<p>Décalage de l'emplacement d'une plate-forme technique de chantier à l'aval d'une source</p>	
			E2.1a - Balisage préventif divers ou mise en défens ou dispositif de protection d'une station d'une espèce patrimoniale, d'un habitat d'une espèce patrimoniale, d'habitats d'espèces ou d'arbres remarquables ou		<p>Balisage et mise en défens d'un linéaire de haie à préserver sur la zone d'accès aux travaux</p>
		Paysage	R1.2b - Balisage définitif divers ou mise en défens définitive (pour partie) ou dispositif de protection définitif d'une station d'une espèce patrimoniale, d'un habitat d'une espèce patrimoniale, d'habitats d'espèces ou d'arbres remarquables	<p>Mise en défens définitive (pour partie) d'un habitat d'espèce patrimoniale</p>	
			Milieu naturel		R1.2b - Balisage définitif divers ou mise en défens définitive (pour partie) ou dispositif de protection définitif d'une station d'une espèce patrimoniale, d'un habitat d'une espèce patrimoniale, d'habitats d'espèces ou d'arbres remarquables
		Phase exploitation / fonctionnement	Paysage	E2.2f - Positionnement du projet sur un secteur de moindre enjeu	<p>Décalage de l'emplacement du projet afin de préserver les populations humaines d'une nuisance</p>
				E2.2b - Eloignement du projet vis-à-vis des populations humaines et/ou sites sensibles	
<p>B. Réévaluer les besoins auxquels répond mon projet, redéfinir son ampleur</p>	<p>Choix de la solution de moindre impact étape très en « amont » : études d'opportunités, études amont, études de comparaison des variantes, etc.</p>	Milieu naturel	E2.2d - Mesure d'orientation d'une installation ou d'optimisation de la géométrie du projet	<p>Choisir une déviation à deux voies en lieu et place d'une 2 x 2 voies</p>	
			Paysage		E1.1c - Redéfinition des caractéristiques du projet
					Air / bruit

Annexe - Tableau d'aide à la classification des mesures ERC

1. J'ai identifié un impact potentiel. Que vais-je chercher à faire ?	2. A quel moment ?	3. Quelle est la thématique impactée ?	Sous-catégorie de mesure mobilisable	Exemples de mesure	
C. Envisager d'autres choix techniques non impactant ou de moindre impact ou adapter / optimiser différents choix techniques de la solution retenue	Choix de la solution de moindre impact étape très en « amont » : études d'opportunités, études amont, études de comparaisons des variantes, etc.	Milieu naturel	E1.1c - Redéfinition des caractéristiques du projet	Utilisation d'un pont ou d'un viaduc à la place d'un remblai	
		Paysage		Utilisation de la technique de forage dirigé à la place d'une tranchée ouverte	
	Phase travaux	Milieu naturel	R2.1g - Dispositif limitant les impacts liés au passage des engins de chantier	Mise en place de platelage d'accès sur zones humides	
		Paysage	R2.1c - Optimisation de la gestion des matériaux (déblais et remblais)	Réutilisation in-situ des matériaux de déblais	
		Air / bruit	R2.1b - Mode particulier d'importation de matériaux et/ou d'évacuation des matériaux, déblais et résidus de chantier : transport fluvial, transport ferroviaire, etc.	Évacuation des matériaux extraits par transport fluvial	
	Phase exploitation / fonctionnement	Milieu naturel	E3.2a - Absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires et de tout produit polluant ou susceptible d'impacter négativement le milieu	Entretien de la végétation par débroussaillage thermique	
		Paysage	R2.2b - Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines	Enfouissement des réseaux assurant une bonne intégration paysagère du projet	
		Air / bruit	E3.2b - Redéfinition / Modifications / adaptations des choix d'aménagement, des caractéristiques du projet (à préciser par le maître d'ouvrage)	Choix de modèles d'éolennes à puissance acoustique plus faible (que des modèles « classiques »)	
			R2.2b - Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines	Traitement des bouches d'aération de tunnels pour limiter les émissions polluantes à la source	
			R2.1f - Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)	Nettoyage systématique des engins de chantier en entrée et sortie de site	
D. Prévenir toute pollution ou impact supplémentaire	Phase travaux	Milieu naturel	R2.1i - Dispositif permettant d'éloigner les espèces à enjeux et/ou limitant leur installation.	Avant mise en œuvre de chaque opération bruyante, éloignement temporaire des individus et montée en puissance progressive de l'intensité sonore	
		Paysage	R2.1* - Dispositif préventif de lutte contre l'érosion des sols	Maintien des couches d'une ripisylve et de la végétation des berges pour lutter contre l'érosion des sols	
		Air / bruit	R2.1j - Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines	Identification des sources de bruit et dispositif d'amortissement du son Arrosage du chantier afin de limiter l'envol des poussières	
	Phase exploitation / fonctionnement	Milieu naturel	R2.2d - Dispositif anti-collision et d'étalement (hors clôture spécifique)	Installation de vitres anti-reflet sur les bâtiments	
		Paysage	R2.2o - Gestion écologique des habitats dans la zone d'emprise du projet	Mise en place de jachères fleuries au sein de la zone d'emprise	
		Air / bruit	R2.2a - Action sur les conditions de circulation (ferroviaire, routier, aérien, maritime)	Mise en place d'une restriction d'accès pour certains véhicules	

Annexe - Tableau d'aide à la classification des mesures ERC

1. J'ai identifié un impact potentiel. Que vais-je chercher à faire ?	2. A quel moment ?	3. Quelle est la thématique impactée ?	Sous-catégorie de mesure mobilisable	Exemples de mesure
E. Rechercher tout moyen permettant de préserver le cycle de vie d'une espèce ou les possibilités de déplacements d'individus d'espèces animales	Phase travaux	Milieu naturel	R3.1a - Adaptation de la période des travaux sur l'année	Réalisation des travaux à proximité du site
	Phase exploitation / fonctionnement	Milieu naturel	R3.2a - Adaptation des périodes d'exploitation / d'entretien sur l'année R2.2 ^a - Passage supérieur à l'aune / Ecopont (spécifique ou mixte) C1 - Création / Renaturation de milieu (maîtrise du site + des mesures techniques + des mesures de gestion) C2 - Restauration / réhabilitation (maîtrise du site + des mesures techniques + des mesures de gestion) C3 - Evolution des pratiques de gestion (maîtrise du site + des mesures de gestion)	Hibernation des chiroptères en dehors de la période de fréquentation par les dites espèces. Arrêts ciblés de turbinaillage lors de la période de dévalais on des anguilles Implantation d'un chiroptéroduct Création d'un chapelet de mares Etrépage d'une roselière visant à améliorer l'état de conservation du site Mise en place d'îlots de sénescence
F. Intervenir en complément (après identification des impacts résiduels) pour ne pas engendrer de perte nette de biodiversité	Avant les impacts du projet (cas général) et pendant toute la durée des atteintes	Milieu naturel	Aiméger dans une mesure C - Toute action visant à prévoir ou mettre en œuvre une des mesures ci-dessus (restauration – réhabilitation, création, évolution des pratiques de gestion)	Rédaction d'un plan de gestion du site de compensation Installation d'un parc de contention
	Phase travaux	Milieu naturel Paysage Air / bruit	A6.2b - Déploiement d'actions de communication	Visite guidée du chantier
G. Définir des actions complémentaires pour sensibiliser / informer / communiquer	Phase exploitation / fonctionnement	Milieu naturel / Paysage / Air / Bruit	A6.2c - Déploiement d'actions de sensibilisation	Mise en place de panneaux informatifs sur le site de mise en œuvre d'une mesure compensatoire
	Phase exploitation / fonctionnement	Paysage	A6.2a - Action de gestion de la connaissance collective	Mise en place d'un observatoire des paysages autour du projet
H. Définir des actions complémentaires pour préserver le milieu	Peut démarrer dès la phase travaux	Milieu naturel / Paysage / Air / Bruit	A2.a - Mise en place d'un outil réglementaire du Code de l'Environnement ou du Code Rural et de la pêche maritime ou du Code de l'Urbanisme... à préciser A2.b - Rattachement du foncier à un réseau de sites locaux : à préciser A2.c - Cession / rétrocession du foncier : à préciser	Projet de classement du site faisant l'objet de mesure compensatoire en réserve naturelle régionale Rattachement du site faisant l'objet de mesure compensatoire au réseau des Espaces Naturels Sensibles du département Projet de cession du foncier acquis pour mettre en œuvre une mesure compensatoire à une fondation d'utilité publique
	Peut démarrer dès la phase travaux	Milieu naturel / Paysage / Air / Bruit	A4.1b - Approfondissement des connaissances relatives à une espèce ou un habitat endommagé, aux paysages, à la qualité de l'air et aux niveaux de bruit... à préciser A4.2a - Contribution financière au déploiement d'actions prévues par un document couvrant le territoire endommagé A5.a - Action expérimentale de génie-écologique	Etude visant à approfondir les connaissances relatives à la répartition d'une espèce particulière sur un territoire donné Paiement d'une somme forfaitaire pour aider à la mise en œuvre d'une action décrite dans le plan national d'actions en faveur des Odonates Toute action de génie-écologique « expérimentale » ou présentant un fort risque d'échec
I. Définir des actions complémentaires pour capitaliser la connaissance collective	Peut démarrer dès la phase travaux	Milieu naturel	A5.a - Action expérimentale de génie-écologique	Toute action de génie-écologique « expérimentale » ou présentant un fort risque d'échec